

Rassemblement d'oiseaux

Attestation sur l'honneur de l'exposant

Je soussigné(e) :

Propriétaire de l'élevage situé :

Tél. : Courriel :

- Atteste sur l'honneur que tous les pigeons de mon élevage sont élevés en volière et ne sont jamais en contact avec l'avifaune sauvage
- Atteste sur l'honneur que tous les oiseaux autres que les pigeons sont détenus en claustration ou en volière depuis au moins 21 jours précédant l'arrivée à l'exposition.
- Atteste sur l'honneur n'avoir présenté mes oiseaux (autres que les pigeons) à aucun autre rassemblement dans les 30 jours qui précèdent l'arrivée à l'exposition.
- Atteste sur l'honneur assurer la traçabilité des oiseaux lorsqu'ils changent de propriétaire à l'occasion des rassemblements en collaboration avec les organisateurs.
- Atteste que les oiseaux ne présentent pas de signes de maladies, de signes mortalité anormales ou de morbidité anormale au cours des 21 derniers jours
- Atteste présenter les oiseaux dans des conditions compatibles avec la réglementation relative au Bien-être des animaux.

Conformément à l'article 7 paragraphes 1b de l'arrêté du 16 mars 2016 relatif aux niveaux du risque épizootique en raison de l'infection de l'avifaune par un virus de l'influenza aviaire hautement pathogène et aux dispositifs associés de surveillance et de prévention chez les volailles et autres oiseaux captifs,

Je sollicite l'autorisation de participer à l'exposition qui a lieu du au

sur la commune de : département :

avec des : ☐ Pigeons ☐ Autres oiseaux (coqs, poules, oies, canards, dindons, pintades)

Les oiseaux sont transportés sans aucun contact avec l'avifaune sauvage et participent à une exposition qui se tient sur un site ne permettant pas de contact avec l'avifaune sauvage.

Signature de l'exposant